

Développer une stratégie commerciale dans les métiers d'art

Référence : CMART0013

Thématique : Mon besoin, Booster mon activité de métiers d'art

CONSEIL

« L'objectif de notre accompagnement : mettre en place un plan d'action personnalisé favorisant l'augmentation de votre CA. Un dispositif dynamique pour le déploiement d'une stratégie gagnante ! »

Notre engagement

- Vous aider dans la construction de votre plan d'action pour développer votre activité artistique ou artisanale avec une stratégie claire et adaptée

Les bénéficiaires

- Un accompagnement dans vos réflexions,
- Des informations et des échanges constructifs
- Une méthodologie claire
- Un temps d'accompagnement individualisé pour finaliser un plan d'action efficace et adapté.

Notre offre

- Bâtir un plan d'action personnalisé
- Définir et mettre en œuvre une stratégie adaptée à l'entreprise

Durée

- 3 heures d'accompagnement en visio

Public

- Artiste ou artisan dans le secteur des métiers d'art, de la mode ou du design, ayant suivi la formation
« [Développer une stratégie commerciale dans les Métiers d'Art \(volet formation\)](#)
»
- Professionnel des Métiers d'Art
[référéncé à la mission Pays de la Loire Métiers d'Art](#)

Tarif

- 2 150 € nets de taxe par personne pour l'ensemble de la prestation formation et accompagnement individuel.

Tarifs nets de taxe	Coût	Prise en charge AFDAS ou FAFCEA *	Prise en charge Région Pays de la Loire et CMA pour les professionnels des métiers d'art **	Reste à charge entreprise
Formation	1 220€	875€	345€	0
Accompagnement	680€	0	680	0
Frais de dossier	250€	0	0	250€
TOTAL	2 150€	875€	1 025€	250€

*AFDAS pour les artistes auteurs : Prise en charge de la formation possible.



Vérifier que vous remplissez les critères

*FAFCEA pour les artisans (Entreprise inscrite au Registre National des Entreprises (RNE), exerçant une activité artisanale dont le code d'activité (APRM) relève de la NAFA, Nomenclature d'Activité Française de l'Artisanat) Prise en charge de la formation dans la limite de 100h de formation par an (reste à charge en fonction du quota d'heures disponibles)

** Prise en charge par le Conseil Régional et la CMAR Pays de la Loire possible si vous êtes référéncé(e) à la Mission Métiers d'Art Pays de la Loire

En savoir + sur la partie formation



[Développer une stratégie commerciale dans les métiers d'art \(volet formation\)](#)

Date de mise à jour : 27 octobre 2023

Délivré par:

- CMA Pays de la Loire (métiers d'art) - Ste-Luce-sur-Loire : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Tarifs:

- TOUT PUBLIC - contact
- ARTISAN (INSCRIT AU RM) - contact